

## Annexe 4 – Patinage Plus - Étoile

---

### ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs peuvent être inscrits Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada, mais aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi (danse, habiletés ou style libre).

Les patineurs ont des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels.

Le port du casque est obligatoire pour l'Étape 4.

### RENSEIGNEMENTS TECHIQUES

Toutes les compétitions du volet Patinage Plus Étoile se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée.

La trousse de préparation aux compétitions du Québec doit être consultée pour chaque compétition afin de connaître les circuits imposés, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

### PATINEURS EN SIMPLE

**ÉTOILE – ETAPE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.

Âge : Être âgé de moins de 9 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

Circuit : Dames et Messieurs : 1 minute 15 secondes

Dames

Messieurs

**ÉTOILE – ETAPE 4**

Étape : Ne pas avoir réussi plus que l'étape 4.

Âge : Être âgé de moins de 9 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

Circuit : Dames et Messieurs : 1 minute 15 secondes

Dames

Messieurs